

CERMIBOND PARQUET

**COLLE HYBRIDE MONOCOMPOSANTE A HAUTES PERFORMANCES
POUR LE COLLAGE EN PLEIN DE PARQUETS CONTRECOLLES OU MASSIFS**



 Beige



DESCRIPTION

Colle hybride pour parquets contrecollés ou massifs.

AVANTAGES

- Parquets massifs de grande largeur.
- Durcissement élastique du film de colle après prise.
- Garde une grande compacité.
- Participe à l'amélioration du confort acoustique des parquets.
- Colle facile à appliquer - Non agressive pour les vernis.
- Convient à la pose sur sols chauffants basse température.
- À très faible émission de COV : Micocode EC1 Plus.

DOMAINE D'EMPLOI

Sur supports absorbants ou fermés, conformes à la réglementation en vigueur, pour la pose murale et au sol, à l'intérieur des locaux à faibles sollicitations en milieu résidentiel ou commercial (immeuble d'habitation – bureaux).

Pose sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que : chape ciment traditionnelle, chape fluidifiée base ciment ou anhydrite, plancher béton, panneaux d'agglomérés de bois CTBX – CTBH.

Important : Sur sols avec chauffage intégré (eau chaude), le collage en plein du parquet est obligatoire. Préalablement à la pose de parquet en bois de bout et/ou en pavés en bois : consulter notre service d'assistance technique.

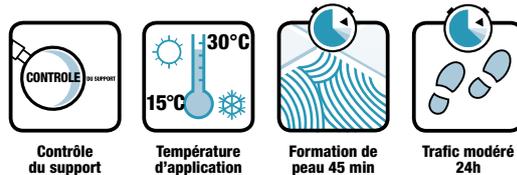
REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Parquets massifs ou contrecollés de grande largeur (jusqu'à 18cm), contrecollés et autres... sous-couche isolante en liège aggloméré.
- Parquets en bois exotiques, y compris dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.).

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- Spatule TKB B3 ou B11.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le local destiné à recevoir l'application d'un parquet collé doit être conditionné de façon à garantir les meilleures conditions de pose : respecter scrupuleusement les exigences de pose définies au DTU 51.2.

Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (DTU, CPT et guides) : sain, parfaitement stable, plan, propre, sec en permanence non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression, sans fissure et parfaitement adhérent au support porteur, avec résistance superficielle à la traction $\geq 0.5\text{MPa}$. Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

- Le support aura préalablement été traité et préparé :
 - Dalles béton et chape ciment : à l'aide d'un enduit de sol P3 (RAGREPRO, RAGRESOL, ...) ou P4 (RAGREFOR, RAGREROC RAPID) suivant la destination des locaux
 - Supports bois ou panneaux particules : à l'aide du RAGREFOR, RAGRENOV 30, RAGRENOV S15 ou RAGREMAX
 - Chape anhydrite : à l'aide de notre enduit de ragréage autolissant RAGREMAX ou RAGREFOR.
 - Autres supports : nous consulter.
- Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Produit prêt à l'emploi. Une fois ouvert, le sachet doit être utilisé rapidement.

APPLICATION

- Appliquer la colle régulièrement, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule à dents plus ou moins importantes suivant la qualité du support et le type de parquet. Ajuster la quantité de colle appliquée de façon à assurer un bon transfert sur l'envers du parquet. Vérifier l'usure de la denture en cours de travaux et ne pas hésiter à changer d'outil.
- Afficher immédiatement le parquet sur le lit de colle humide en exerçant une pression associée à un mouvement de va-et-vient. Le battre légèrement. Veiller à ce que l'envers du parquet soit bien « mouillé » pour assurer le transfert optimum de la colle.
- Poser avant la formation de la peau.
- Les lames déformées doivent être plaquées au sol en les chargeant ($\approx 8\text{kg/m}^2$) jusqu'à la prise complète de la colle.
- Respecter un jeu périphérique de 10 à 15 mm entre le revêtement et les ouvrages verticaux (cloisons, murs, poteaux et autres...).
- Sous-couche liège : poser la sous-couche liège avec CERMIBOND PARQUET et laisser sécher au moins 48h, avant la pose du parquet..

CONDITIONS D'APPLICATION

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air et de l'absence de l'ensoleillement direct, de gel ou de condensation. Interrompre le chauffage au sol mini 48h avant, pendant et mini 48h après la mise en œuvre.

Températures d'application :	15 à 30°C (sol chauffant $\leq 20^\circ\text{C}$)
Températures ambiante idéale :	15 à 25°C
Hygrométrie du local :	45 à 65% sans condensation
Formation de peau :	45 min
Ouverture au trafic (modéré) :	24h
Ponçage & vitrification du parquet :	48h
Mise en service (trafic normal) :	48 à 72 h

Valeurs obtenues en laboratoire à 23°C et 50% HR, selon la norme en vigueur.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer immédiatement les outils et taches fraîches à l'eau d'un produit adapté tel que nos LINGETTES MULTI USAGES CERMIX.

REMARQUES

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

- Tenir compte des conditions climatiques du local.
- En cours de travaux, vérifier régulièrement l'usure de la denture des spatules, et changer celle-ci aussi souvent que nécessaire pour le respect de la prescription.
- Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Base résines polymères.
Densité : 1,7.

CONSOMMATION en kg/m^2 du produit

800 à 1500 g/m^2 , suivant l'application (spatule TKB B3 ou B11).

CONDITIONNEMENT

Seau de 18kg, contenant 3 poches de 6kg.
30 seaux par palette.

STOCKAGE & CONSERVATION

12 mois dans l'emballage d'origine, dans un local tempéré à l'abri du gel et de l'ensoleillement, 5 à 25°C.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

